

I/ CONDITIONS ET RÉSERVATION

Toute demande de réservation doit être accompagnée du paiement d'un acompte et des frais de réservation ainsi que l'acceptation des conditions générales de vente. La réservation sera considérée comme définitive dès qu'elle aura fait l'objet d'une confirmation écrite de la part Le Camping Les jardins de Tivoli. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Le Camping Les jardins de Tivoli propose des séjours à vocation familiale, il se réserve donc le droit de refuser toute réservation qui irait à l'encontre de ce principe ou qui le détournerait. La réservation d'un emplacement camping ou d'un hébergement étant nominative, elle ne peut être sous-louée ni même cédée. Le choix de l'emplacement vous sera facturé 30€. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au gestionnaire.

II/ CONDITIONS DE PAIEMENT

1- Frais de dossier

Ils s'élèvent à 20 € pour le séjour pour une souscription papier, 10 € pour les week-ends et sont offerts pour toute réservation effectuée en ligne sur notre site internet www.lesjardinsdetivoli.com. En cas d'annulation (hors souscription d'une assurance annulation spécifique), ces frais ne sont pas remboursables.

2 - Acompte / Solde

- Si la réservation a lieu plus de 30 jours avant la date de séjour, un acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossier vous seront demandés et le solde devra être payé au plus tard 30 jours avant votre date de début de séjour au camping.
- Si la réservation a lieu moins de 30 jours avant la date de début de votre séjour, le paiement du montant total de votre séjour vous sera demandé à la réservation.
- Nous n'acceptons pas les chèques pour le paiement des séjours sur place, ils sont acceptés au plus tard un mois avant l'arrivée.

III/ VOTRE SÉJOUR

1 - Arrivée en emplacement

À votre arrivée, nous vous demanderons le versement d'un dépôt de garantie (chèque ou espèces) de 20 € pour le badge de la barrière du camping. Cette caution vous sera rendue en fin de séjour en échange de la restitution de ce badge. Il vous sera remis un bracelet d'accès au camping (Port obligatoire) pour chaque participant au séjour. Hors saison : les arrivées s'effectuent le jour de votre choix pour une durée minimale de 2 nuits. L'emplacement loué sera mis à votre disposition entre 14h et 18h. En Juillet-Août : les arrivées s'effectuent le dimanche et le mercredi pour une durée minimale d'une semaine. L'emplacement loué sera mis à votre disposition entre 14 h et 19 h. Vous devrez informer le camping de toute arrivée retardée. Les emplacements sont conservés durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, ils cessent d'être retenus et la totalité du coût du séjour vous sera réclamée. Un seul véhicule par emplacement, un second véhicule peut être accepté selon vos dates de séjour sur demande particulière auprès du camping et en supplément (voir tarifs).

2 - Arrivée en locatif

À votre arrivée, nous vous demanderons le versement de deux dépôts de garantie (chèque ou espèces). Un de 300 € pour la location et son équipement et un de 100 € pour l'état de propreté de l'hébergement. Ces 2 cautions seront restituées indépendamment l'une de l'autre, après contrôle de la propreté des lieux et inventaire. Il vous sera remis un bracelet d'accès au camping (Port obligatoire) pour chaque participant au séjour. Hors saison : les arrivées s'effectuent le jour de votre choix pour une durée minimale de 2 nuits. La remise des clés a lieu entre 16h et 18h30. En Juillet-Août : les arrivées s'effectuent le samedi, le mercredi selon les conditions de votre contrat de réservation pour une durée minimale d'une semaine. La remise des clés a lieu entre 16 h et 20 h. Vous devrez informer le camping de toute arrivée retardée. Les locations sont conservées durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, elles cessent d'être retenues et la totalité du coût de votre séjour vous sera réclamée. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler d'éventuelles anomalies avant le lendemain midi. Un seul véhicule par location.

3 - Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer. En cas de perte, de vol, de dégradation d'effets personnels ou de dégâts survenus en cas d'incendie, intempéries... la responsabilité du Camping Les Jardins de Tivoli ne peut être engagée. Chaque personne séjournant sur le camping s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping. Le silence doit être total entre minuit et 7h. De plus, la circulation des véhicules est limitée à 10km/h et est interdite entre 23h et 7h. Les visiteurs sont autorisés sur le site de 9h à 23h. Ils devront obligatoirement se présenter à la réception afin de déclarer leur identité ainsi que celles des personnes auxquelles ils rendent visite et devront s'acquitter d'une redevance. Leur véhicule restera garé sur le parking extérieur. Les tentes ne sont pas acceptées sur les emplacements locatifs. L'utilisation des barbecues est strictement interdite. Au cours de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître sur nos prochains supports publicitaires. En cas de refus de votre part, veuillez nous le notifier par lettre recommandée, accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité. Les animaux domestiques sont acceptés sur le site moyennant l'acquiescement par son propriétaire d'une

redevance (voir tarifs). Ils doivent obligatoirement être tenus en laisse, tatoués, vaccinés et déclarés à la réception. Ils ne seront en aucun cas laissés seuls dans la location ou sur l'emplacement. Les chiens de 1re et 2e catégorie sont strictement interdits. (cf. Arrêtés ministériels des 30/06/92, 22/01/85 et 06/01/99)

4 - Départs en emplacement

Les emplacements doivent être libérés le jour du départ avant 11h. Passé ce délai, une nuit supplémentaire sera facturée.

5 - Départs en locatif

Les départs se font le jour indiqué sur la confirmation de réservation entre 7h et 10h selon disponibilités et sur rendez-vous fixé auprès de la réception. Pour tout départ en dehors des heures convenues avec la réception, 70 € seront facturés. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté et tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

6 - Garage mort – Occupation sans titre

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué. Cette prestation est payante, et son montant indiqué ci-dessous.

Tout emplacement occupé par une installation, sans qu'un contrat de location soit signé, ou qu'un contrat ne soit pas respecté, notamment en ce qui concerne les échéances et règlements prévus, il sera appliqué le tarif du garage mort à raison de 40 € par jour pour les emplacements nus.

IV/ ANNULATION

1 - Prestations non utilisées

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

2 - Annulation du fait du client (hors souscription d'un contrat d'assurance spécifique).

Si l'annulation intervient 45 jours ou plus avant la date d'arrivée prévue, l'acompte ainsi que les frais de réservation seront conservés par le camping. Si l'annulation intervient moins de 45 jours avant la date d'arrivée, le montant total du séjour sera conservé.

3 - Annulation du fait du camping

Le Camping se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des cas de forces majeures ou fortuit qui pourrait nuire à la sécurité des participants.

Reclamation

En cas de réclamation, le client peut contacter le service réclamation du camping : - par courrier avec AR à l'adresse du camping. Le camping apportera une réponse au client dans un délai maximum de deux mois. À défaut de résolution amiable, si le différend persiste, sans préjudice d'intenter une action en justice, le Camping propose de faire appel au médiateur :

Bayonne Médiation
32, rue du Hameau - 64200 Biarritz -
Tél : 06.79.59.83.38
www.bayonne-mediation.com

Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

4 - Assurance annulation et interruption Meetch

Notre partenaire propose une assurance Annulation et Interruption de séjour facultative sur votre contrat de location, qui permet aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Meetch lors de la réservation ou 48h00 maximum après sa réservation d'être remboursés tout ou partie du séjour. En cas d'annulation, avertir le camping, par courrier ou par mail, de votre désistement dès l'intervention d'un événement empêchant votre départ. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales <https://les-jardins-de-tivoli.legal.meetch.io/travel/> prévenir l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs nécessaires.

V/ INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de Campings Sunélia en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément au règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant votre nom, prénom et adresse : Camping Les Jardins de Tivoli – Route de l'Espiguette – 30240 Le Grau du roi

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays Date de naissance
 Tél. Portable
 Email
 Véhicule, n° Immatriculation

• Participants au séjour 6 personnes maximum selon l'hébergement choisi ou 6 personnes en emplacement (bébé y compris)

Nom	Prénom	Date de naissance

Locatifs

Du au

- Cottage Confort 4 pers. 2 ch.
 Cottage Prestige 4/5 pers. 2 ch.
 Cottage Luxe 4 pers. 2 ch.
 Cottage Confort 4/5 pers. 2 ch.
 Cottage Prestige 6 pers. 3 ch.
 Cottage Luxe 6 pers. 3 ch. 2 Sdb

SUPPLÉMENTS

- Animal (cf tarifs emplacements) € x nuits = €
 • Forfait ménage 100 € Confort/Prestige/Luxe
 • Kit bébé (lit parapluie, chaise haute et matelas à langer) : 5 € x jours = €

Emplacement

Du au

- Tente
 Caravane
 Camping-car
 Camion aménagé • Dimensions de l'installation OBLIGATOIRES : m x m

SUPPLÉMENTS (cf. tarifs emplacements)

- Tente supplémentaire tente(s) x € x nuits = €
 • Frigo (selon disponibilités et électricité obligatoire à régler en supp) € x nuits = €

Coût du séjour

Montant du séjour : €

- Je souhaite souscrire l'assurance meetch montant du séjour (hors frais de dossier et taxe) x 3% €
 • Taxe de séjour (0,66 €) + Éco participation (0,14 €) = 0,80 € x nuits x personnes (18 ans et +) = €
 • Frais de dossier
 Semaine : 20 €
 Week-end : 10 €

Report total SUPPLÉMENTS locatif ou emplacement. €

• COÛT TOTAL DE VOTRE SÉJOUR : €

• Acompte* : €

* Si la réservation au Camping les Jardins de Tivoli a lieu plus de 30 jours avant la date de séjour, un acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossier vous sont demandés et le solde devra être payé au plus tard 30 jours avant votre date de début de séjour au camping. * Si la réservation au Camping les Jardins de Tivoli a lieu moins de 30 jours avant la date de début de votre séjour, le montant total de votre séjour vous est demandé à la réservation. Réclamation. En cas de réclamation, le client peut contacter le service réclamation du camping : - par courrier avec AR à l'adresse du camping. Le camping apportera une réponse au client dans un délai maximum de deux mois. A défaut de résolution amiable, si le différend persiste, sans préjudice d'intenter une action en justice, le Camping propose de faire appel au médiateur : Bayonne Médiation - 32, rue du Hameau - 64200 Biarritz - Tél : 06.79.59.83.38 - www.bayonne-mediation.com fr - https://sasmediationsolution-conso.fr/

Mode de paiement (à la réservation)



- Chèque bancaire à l'ordre du Camping Les Jardins de Tivoli (Nous n'acceptons pas les chèques pour le paiement des séjours sur place, ils sont acceptés au plus tard un mois avant l'arrivée)
 Chèques Vacances (ANCV) (au nom du titulaire + ne rien inscrire dans coordonnées prestataire + laisser le talon horizontal du haut attaché)
 Virement bancaire : Banque BNPPARB Bayonne - IBAN FR76 3000 4025 6100 0115 7796 222 - BIC : BNPAFRPPXX
(Possibilité d'échelonner les versements sur notre site Internet ou par courrier.)

- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-contre et m'engage à m'y conformer intégralement.
 J'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient traitées dans le cadre de la location et de la relation commerciale qui en découle.

A Le

Signature obligatoire :